

Caractéristiques de la zone de baignade

AIGUES DOUCES

Commune : Port-de-Bouc
Département : Bouches-du-Rhône
Région : Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur
Responsable de la baignade : Monsieur le Maire

Contrôle sanitaire des eaux : du 1er juin au 30 septembre
Période de surveillance : Plage non surveillée

Fréquentation journalière moyenne : 90 à 200 personnes/jour

Localisation : La plage se situe au nord du Cap de l'Aiguade et à 150m au sud de la plage des Combattants.

Nature : Plage aménagée constituée de sables grossiers. Les fonds sont majoritairement sableux et en pente douce de 2%.

Dimensions : 90 mètres de linéaire sur une largeur de 10 à 40 mètres

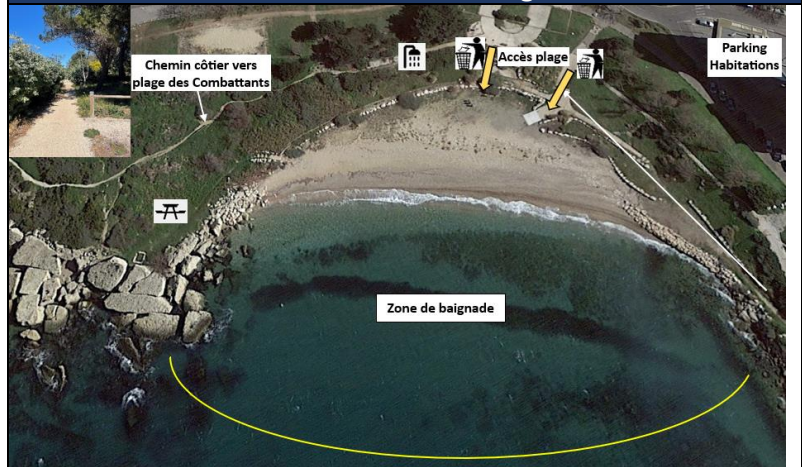
Orientation : La plage est orientée vers l'Ouest sur le golfe de Fos

Accès : Par les escaliers accessibles via l'avenue du Général de Gaulle. Par le sentier du littoral qui relie la plage des combattants à celle des Aigues Douces.

Localisation de la zone de baignade



Schéma de la zone de baignade



Historique de la qualité de l'eau de baignade

Qualité de l'eau de baignade au cours des 4 dernières années :

2019	2020	2021	2022

Classement selon la directive 2006/7/CE en vigueur à partir de la saison 2013

Excellent	Bon	Suffisant
Insuffisant	Insuffisamment de prélèvements	Site non classé

Liste des épisodes de pollutions (4 dernières années) :

Date	Type	Origine	Fermeture plage
17/07/2019	Biologique	Contrôle Sanitaire	19 au 22 juillet
18/08/2020	Biologique	Contrôle Sanitaire	20 au 25 août

Fréquentation et descriptif des équipements

Plage non surveillée très fréquentée en saison balnéaire avec une pointe en juillet et août.

Interdite aux chiens, au feu et aux activités de voile et engins motorisés.

Absence de sanitaire suite à des évènements de vandalisme. Douche temporaire installée en saison située à l'abords du sentier littoral.

Poubelles et tri sélectif aux abords de la plage. Table de camping à proximité de la plage.

Inventaire des sources de pollution et mesures de gestion

Principales sources de pollution inventoriées	Evaluation du Risque	Distance de la zone de baignade	Plan d'actions
Ruissellement pluvial	Significatif	Exutoire en bordure immédiate de la plage	Nettoyage et entretien fréquent des exutoires Mise en place d'une veille météorologique Prélèvements et analyses bactériologiques complémentaires (résurgence eau douce, exutoire pluvial)
Assainissement collectif	Significatif	Poste de relevage / réseau à moins de 100m	Vérification des ouvrages et réseaux (étanchéité...) Mise en place d'un système d'alerte avec la Métropole pour une intervention rapide en cas de dysfonctionnement
Fréquentation/ Usage de la plage	Modéré	Dans ou aux abords immédiats de la zone de baignade	Actions de sensibilisation des usagers sur la collecte des macrodéchets, les feux de plage et le respect des équipements Mise en place de sanitaires lors des pics de fréquentation
Navigation de plaisance /commerce	Faible	300m à 3km (golfe-de-Fos)	Sensibilisation des plaisanciers sur les eaux noires Mise en place d'un système d'alerte en cas de déversement d'effluent de navire de commerce (GPMM Golfe de Fos)